

Napierville, le 7 juin 2015

Messieurs Bergeron et Haemmerli
Commission d'enquête
BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT
Projet éolien Saint-Cyprien

Messieurs les commissaires,

Je me nomme Jacques Sorel et j'habite Saint-Cyprien. Voilà 4 ans, j'étais favorable à l'éolien. Un couple d'amis producteurs agricoles dans le rang Double à Saint-Cyprien s'opposait déjà à ces projets. En dialoguant avec eux et en poursuivant mes recherches, j'en suis venu en accord avec le bon sens de leur argumentation. J'ai aussi assisté aux séances d'information.

Le gros bon sens qui nous dit que l'énergie éolienne est efficace à seulement 30% n'est pas cumulable, et surtout inutile face au surplus de Hydro-Québec. Il est temps aujourd'hui de faire une pause de cette politique improvisée. Si un jour on en vient à avoir besoin de l'énergie éolienne, laissons parler notre bon sens, regroupons les parcs éoliens et fuyons les endroits habités et les terres fertiles.

Voici mes arguments:

1. Terre arable

Le gouvernement veut développer les terres rares dans le Nord. Pourtant, avec moins de 2% de terre arable, celles-ci sont nos vraies terres rares; nous les exploitons et elles se renouvellent à chaque année. Un acquis qui nourrit en majeure partie la population québécoise. Voilà du développement durable! Chaque parcelle nous est précieuse. Ces terres ont pris plus de 400 ans à se développer telles qu'on les connaît aujourd'hui. Elles ont permis à un peuple minoritaire de se regrouper défendant ainsi sa langue, ses croyances et ses droits; la culture au sens large, l'essence de notre peuple. Ma mère est de descendance acadienne; sa famille et plusieurs autres sont parties de la Louisiane à pieds pour rejoindre un peuple qui parlait leur langue, partageaient les mêmes valeurs, les mêmes droits et la même religion. Ils ont fondé le village de l'Acadie et par la suite, celui de Saint-Cyprien, apportant avec eux ces valeurs.

Lors de la séance du 19 mai, à 19 heures, le représentant autochtone a dit s'être senti agressé physiquement à la sortie d'une séance de conseil à Saint-Cyprien. Pourtant, on parle d'ici d'une dizaine de personnes âgées, manifestant leurs droits pacifiquement.

En nous imposant de force un décret qui nous refuse nos droits, comment puis-je qualifier ce genre d'agression, moi, qui suis ici chez nous?

2. Le bilan vert

À plusieurs reprises, le représentant autochtone fait valoir que dans sa culture, il est important de laisser un héritage vert jusqu'à la septième génération et que, grâce au projet éolien, l'empreinte de carbone laissée est moindre. Pourtant, en sacrifiant ne serait-ce qu'une petite parcelle de terre fertile sur laquelle une production agricole devient carrément impossible, nous devons importer ce manque d'aliment. Quelle est l'empreinte de carbone laissée par tout ce transport?

Pour produire le ciment servant à la construction des éoliennes, on utilise de très gros fourneaux qui brûlent du pétrole, on dynamite, concasse et transporte des agrégats et on utilise de l'eau douce.

De plus, l'armature incluse dans la construction a presque fait le tour du monde. Les pales auront traversé le Québec et, finalement, tout le carbone qui sera utilisé pour construire et démanteler ce parc éolien à une forte empreinte écologique, qu'on oublie trop souvent de prendre en compte.

À la séance du 21 mai 2015, le représentant autochtone nous a souligné que par période de temps froid, là où l'Hydro-Québec doit acheter de l'énergie qui ne sera pas verte pourra être substituée par l'éolien. Ce que le représentant d'Hydro-Québec a corroboré. Pourtant, à la séance du 19 mai 2015, à une question de l'assistance qui demandait pourquoi ces éoliennes ne se retrouvent pas à la Baie James, ce même représentant d'Hydro-Québec nous a fait part que ce genre d'éolienne avait plusieurs problèmes mécaniques par temps glacial. Donc, avec une efficacité prouvée de 30% et fonctionnant mal, où est le gain «vert», je demande à comprendre.

En conclusion, une évidence, une vérité de la Palice, plus on ôte de vert moins il reste de vert.

3. Économie

Hydro-Québec évalue des surplus d'électricité jusqu'en 2027. Si le projet éolien prend forme en 2016, Hydro-Québec évalue le coût à 14¢ du KWh. Cependant, les communiqués d'Hydro-Québec paru à plusieurs reprises dans le journal La Presse au courant du printemps, faisaient savoir qu'en raison du ralentissement économique, Hydro-Québec a déjà révisé à la baisse la consommation pour 2015. Le 30 mai, l'AMT repoussait l'électrification des transports publics à 2020, faute de moyens financiers. Historiquement, Hydro-Québec surévalue généralement la consommation électrique, alors si on additionne les coûts exponentiels payés par le consommateur pour cette énergie inutile, j'en déduis, qu'en bout de ligne, le consommateur paie la facture et le promoteur privé ramasse les profits sans risque.

Le promoteur a été obligé de rapetisser la grosseur de ses éoliennes, ce qui lui a permis d'acheter ses pales en Gaspésie. Les experts éoliens du promoteur ont aussi affirmé que la technologie évolue très vite. Les défauts des éoliennes à pales sont leur grosseur, leur bruit et leur inefficacité. En Espagne, la compagnie Vortex fabrique des éoliennes sans pales, plus petites et moins bruyantes à coût moindre. En Tunisie, la turbine Saphonian fonctionne efficacement sans pales. Aussi, l'Université du Michigan a développé une turbine sans pales utilisant la technologie Sheerwind. On peut déjà conclure que l'usine de pales et sous respirateur artificiel, à moins de vouloir garder une technologie désuète.

L'économie fonctionne selon le principe de l'offre et de la demande. Le Québec en entier étant en chantier, le rajout d'un projet ne fera qu'accroître les coûts pour le promoteur et le contribuable.

Par choix, les gens sont soit citadins, soit campagnards, insulaires, etc... Jamais, on entend quelqu'un dire: «Yeah! Je me bâtis près du parc éolien!». Il est évident que nos maisons seront dévaluées, baissant ainsi la valeur foncière de la municipalité, donc, pour garder les mêmes services, nous subissons tous une augmentation de l'impôt foncier. Après insistance du commissaire, le représentant autochtone a dit qu'il noterait une contribution financière volontaire avec la municipalité. Le problème est que rien n'est négocié et le négociateur municipal est le maire, qui est en conflit d'intérêt. Comme contribuables, nous risquons d'être floués.

4. Acceptation sociale

Je veux mettre en contraste le sondage très local qu'a effectué le promoteur; un échantillon d'une soixantaine de personnes avec une trentaine de réponses. Déjà, auparavant, un sondage téléphonique effectué par le promoteur affichait des résultats de plus de 80% de rejet du projet par les citoyens. Avec beaucoup moins de moyens, passant de porte en porte, 60% (soit 900 sur 1500) des personnes de 18 ans et plus de la municipalité ont signé la pétition contre le projet. Les pro-éoliens, sans même avoir consulté la pétition, ont insinué que des personnes de moins de 18 ans avaient signé. Dans quelques jours, vous retournerez chez vous, mais nous, nous resterons ensemble, iront à l'hôtel de ville, se croiseront aux boîtes postales etc. Ce climat de suspicions, de demi vérités a brisé le tissu social de la municipalité et a semé la discorde. Est-ce socialement acceptable?

Dans quelques jours, le représentant autochtone retournera chez lui, laissant plané la menace de revenir avec un autre projet au prochain appel d'offre d'Hydro-Québec. La communauté autochtone voulait raccorder les ponts avec nous. J'ai personnellement fait du porte à porte, je peux vous dire que le lien de confiance ne s'est pas soudé.

Par ce décret, est-ce socialement acceptable de raviver ses blessures qui peinent à se cicatiser entre nos communautés?

Est-ce socialement acceptable de laisser la majorité des citoyens se défendre sans l'appui du conseil municipal, son maire étant en conflit d'intérêt et les conseillers menottés par les menaces judiciaires?

Est-ce socialement acceptable que l'ensemble des contribuables devra payer la facture pour la détresse psychologique, l'épuisement des, etc? Ce dur combat laissant des séquelles psychologiques lourdes. La réponse, le gros bon sens vous le dit haut et fort.

En conclusion, chaque projet a du pour et du contre. J'ai naïvement pensé que les séances du BAPE nous éclairciraient des deux côtés. Le promoteur a rarement répondu oui ou non a des questions pourtant claires, ses experts scientifiques bafouillaient et cherchaient leurs réponses alors qu'on était en droit de s'attendre à une meilleure préparation. Le promoteur a fait preuve d'amateurisme dans leur étude d'impact (plans désuets des immeubles, étude faunique imprécise, au 31 mars 2015, ils ignoraient la présence d'aérodromes agricoles près des éoliennes).

Aux questions s'adressant au représentant autochtone devaient être traduites par le porte-parole de KSE, puisqu'il ne comprend pas le français. Par souci de transparence, il aurait été très apprécié que cette traduction se fasse à haute voix, s'assurant ainsi que les questions lui étaient demandées dans le sens et les nuances voulus.

Aussi, on rappelait sans cesse aux gens que la menace de poursuites judiciaires planaient sur leur tête, contribuant à alourdir l'atmosphère et empêchant certainement certaines questions plus pointues.

En fait, la remarque la plus entendue du public est: «Monsieur le commissaire, ils ne répondent pas à ma question.»

Pour toutes ces raisons, je vous demande que le projet du parc éolien de Saint-Cyprien soit annulé.

*FIN DU TEXTE